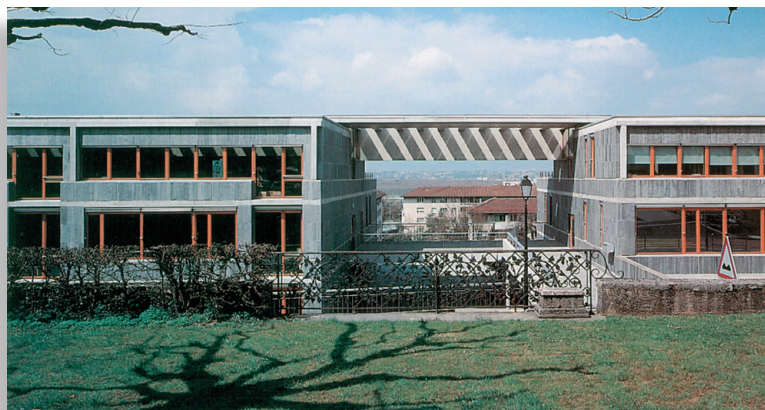




Ecoles du Grand-Saconnex



et photos de classes



*Pavillon provisoire
pour 2 classes
Parc des Délices
1992-1994*



Ecole Village



Ecole du Pommier

Depuis quarante ans environ, les classes sont photographiées systématiquement à la fin de chaque année scolaire, alors qu'avant, elles ne l'étaient qu'occasionnellement. Il est à noter que c'est à partir de 1970 que les photos de classes en couleurs sont apparues. La Mémoire du Grand-Saconnex a fourni un gros effort pour rassembler toutes les photos de classes, en s'adressant particulièrement aux photographes désignés par la Direction de l'enseignement primaire. A ce jour, elle possède toutes les photographies prises depuis l'année 1968-1969.

En octobre 1998, déjà, la Mémoire organisait sa première exposition des photos de classes. Elle concernait les clichés réalisés de 1890 à 1979. Une nouvelle manifestation présentant des photos de classes était mise sur pied en octobre 1999. Celle-ci montrait les images prises de 1979 à 1999.

Au cours de ces dix dernières années, le nombre de photos de classes a augmenté aussi rapidement que le nombre de classes au Grand-Saconnex.

Vu le succès rencontré par les précédentes expositions, la Mémoire a souhaité mettre en valeur les 372 photos réalisées durant les années 1999 à 2009.

Pourquoi les photos de classes ? Il n'y a pas de meilleure façon pour les jeunes et les moins jeunes de retrouver et d'évoquer les années passées, de rencontrer ses contemporains. Une photo de classe « c'est un souvenir que nous allons chérir toute notre vie » comme le dit le Petit Nicolas de Sempé et Goscinny.

La Mémoire a souhaité, lors de cette exposition, évoquer le passé scolaire et l'histoire des bâtiments construits pour l'enseignement primaire dans notre Commune en éditant ce cahier. De l'école communale du XIX^e siècle à l'établissement scolaire du XXI^e siècle ; des documents ont été rassemblés dans ce modeste ouvrage pour mieux cerner la vie scolaire de notre Commune.

Photographies en possession de la Mémoire du Grand-Saconnex

1890 - 1952	81	1985 - 1986	26
1956 - 1957	7	1986 - 1987	24
1958 - 1959	12	1987 - 1988	25
1960 - 1961	9	1988 - 1989	25
1961 - 1962	3	1989 - 1990	23
1962 - 1963	13	1990 - 1991	24
1963 - 1964	12	1991 - 1992	25
1964 - 1965	9	1992 - 1993	24
1965 - 1966	10	1993 - 1994	24
1966 - 1967	5	1994 - 1995	23
1967 - 1968	11	1995 - 1996	24
1968 - 1969	33	1996 - 1997	24
1969 - 1970	28	1997 - 1998	26
1970 - 1971	33	1998 - 1999	27
1971 - 1972	31	1999 - 2000	28
1972 - 1973	34	2000 - 2001	29
1973 - 1974	30	2001 - 2002	31
1974 - 1975	30	2002 - 2003	31
1975 - 1976	25	2003 - 2004	31
1976 - 1977	29	2004 - 2005	32
1977 - 1978	29	2005 - 2006	37
1978 - 1979	29	2006 - 2007	40
1979 - 1980	29	2007 - 2008	42
1980 - 1981	29	2008 - 2009	44
1981 - 1982	25	TOTAL à fin juin 2009	
1982 - 1983	24	<u>1353 photos</u>	
1983 - 1984	26		
1984 - 1985	28		



1915



1947



1922

L'empereur à la barbe fleurie souhaitait que les enfants (garçons, bien entendu!) apprennent à lire et à écrire. On lui a donc attribué la création de l'école, au IX^e siècle. Dans la réalité, il a fallu attendre rien que mille ans pour que cette volonté se concrétise pour tous les enfants, au moins sous nos latitudes.

Certes, les familles aisées ont toujours eu leur précepteur privé, et ce dès l'époque des Grecs. Nombre de philosophes et d'écrivains devenus célèbres ont commencé par enseigner aux jeunes princes et autres nobles les rudiments de l'écriture, de la lecture et de la grammaire. Les autres enfants apprenaient, en observant leurs parents, les gestes de la vie quotidienne et ceux nécessaires à leur dur labeur.

Le Grand-Saconnex savoyard n'a pas fait exception à cette règle. Le mouvement lancé par Calvin à Genève avec la fondation du Collège, en 1559, avait rejailli sur les paroisses, alors réformées, du Pays de Gex qui ont créé quelques écoles. Des régents y enseignaient l'écriture, la lecture et la religion d'une manière bien musclée: le bâton à la main!

Au siècle suivant, la religion catholique remplaça la religion protestante, il n'y eut guère plus d'écoles et le catéchisme changea, mais pas les méthodes... Cette école n'était pas gratuite et donc réservée à la classe aisée (peu nombreuse au Grand-Saconnex). Les régents n'étaient pas formés et fort mal rémunérés, la classe était unique (tous les âges ensemble), mal meublée et peu chauffée. On cite, au XVIII^e siècle, Messieurs Jean Dufour et Martin Batardon comme maîtres d'école au Grand-Saconnex. Quelques filles pouvaient bénéficier d'heures d'enseignement si les sœurs de la Charité en avaient le temps, toutefois leur activité première était le soin aux malades nécessiteux!

Passé la période troublée de la Révolution où les préoccupations ne vont pas à l'école.

En 1818, la municipalité saconnésienne, devenue genevoise depuis deux ans, envisage la construction d'une école, pour les garçons. Pour faire face aux besoins de locaux pour la Mairie, d'une salle pour le Conseil Municipal et d'une salle de classe propriété de la commune, la décision de construire un bâtiment d'école est prise en 1832. L'école de l'Ancienne-Route sera achevée en 1836, pour la somme de 671 florins et

8 sols. Les filles peuvent fréquenter l'école des sœurs, à l'Hospice (ce bâtiment, démoli en 1962, se trouvait en face de la future école Place, on le voit fort bien sur la fresque en trompe l'œil qui se trouve sur le bâtiment qui l'a remplacé). La maîtresse de couture imposée par le gouvernement genevois est alors fortement concurrencée par l'enseignement de cette matière apporté par les sœurs.

En 1873, l'inspecteur d'école demande l'ouverture d'une deuxième salle de classe au Grand-Saconnex (environ 600 habitants), car la classe actuelle compte déjà quatre-vingts élèves, alors que le Département de l'Instruction Publique n'en préconise que soixante... Cette seconde classe trouvera place dans l'Hospice, repris par la Commune, entre autres pour le logement du régent.

En 1872, est créée une école infantine, derrière l'Hospice, pour les garçons et les filles de trois à sept ans, à condition qu'ils soient propres et de bonne tenue. En 1874, la régente, Madame Lena Courbet, compte déjà 42 élèves. Elle enseignera durant trente et un ans.

Quelques dates clés: 1846, loi cantonale sur la gratuité de l'école; 1872, école obligatoire jusqu'à treize ans; 1886, école obligatoire jusqu'à quinze ans, 1878, pas plus de cinquante élèves par classe, 1900, quarante élèves par classe, nombre abrogé en 1958. C'est en 1935 que sera construite l'école Place, agrandie en 1955, un pavillon supplémentaire y est ajouté en 1960. Des constructions provisoires de pavillons préfabriqués sont effectuées en 1962 et 1964 à la route de Colovrex. La première partie de l'école de la Tour, le pavillon B, est ouverte en 1968, suivie du pavillon A, en 1970. La prochaine école verra le jour en 1994 (école Village), en remplacement des pavillons et de l'école de l'Ancienne Route et la dernière, l'école du Pommier, sera édifiée en 2005.





Genève, le 22 mars 2002

Département de l'instruction publique

**DIRECTION
DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE**

6, rue de l'Hôtel-de-Ville
Correspondance : case postale 3925
1211 Genève 3
Téléphone (022) 327 24 13
Télécopieur (022) 327 24 55

A Mesdames et Messieurs
les photographes professionnels
autorisés à effectuer des
photographies de classes

- 4.1 Rythme de passage dans les écoles :
Les photographies de classes peuvent être prises une fois par année dans chacun des bâtiments scolaires attribués.
- 4.2 Période autorisée :
Les photographies de classes sont autorisées entre le 1er avril et le 10 juin.
- 4.3 Horaire :
En principe, les photographies de classes peuvent être effectuées après la récréation du matin et durant tout l'après-midi.
- 4.4 Rendez-vous :
Une semaine à l'avance, le photographe prend contact avec les maître-sse-s pour fixer le calendrier de son passage, auquel il doit se conformer avec précision. En cas d'empêchement majeur, il s'efforce de prévenir à temps les titulaires.
- 4.5 Prises de vue :
En principe, c'est la classe entière qui est photographiée. En aucun cas le photographe n'est autorisé à prendre des portraits individuels ou des photographies par petits groupes.
- 4.6 Genre, format, coût et envoi des épreuves :
 - a) Les photographies doivent être réalisées en couleurs, avec un appareil professionnel, tirage d'après film sur papier photo brillant ou mat, format 13x18 et de qualité irréprochable.
 - b) Leur reproduction se fera d'après film et non par passage au scanner de la photographie originale.
 - c) Le tarif, fixé chaque année d'entente avec la direction de l'enseignement primaire, doit être appliqué par tous les photographes et indiqué avec précision aux maître-sse-s.
 - d) Les épreuves parviendront aux maître-sse-s dans les 8 jours qui suivent la prise de vue.
- 4.7 Commande des élèves :
Aucune obligation d'achat n'incombe aux élèves s'ils ne désirent pas faire l'acquisition de photographies. Les élèves règlent les photographies à le/la maître-sse lors de la commande.
- 4.8 Livraison et encaissement :
Dans les 10 jours qui suivent la livraison des photographies commandées par les élèves, le/la maître-sse fait parvenir le montant directement au photographe au moyen d'un bulletin de versement remis avec les épreuves.

D'autre part, les maîtresses et maîtres principaux voudront bien rappeler à leurs collègues qu'ils n'ont pas la possibilité de prendre des photos des élèves de leur classe pour les vendre aux parents.

La construction de la première école primaire 1836

Dans la première moitié du XIX^e s., le manque de bâtiments publics se fait particulièrement sentir et le Conseil municipal du Grand-Saconnex cherche non sans peine le moyen le moins onéreux d'en établir pour abriter la mairie, l'école et le logement du régent. Dès 1832, le Conseil étudie les possibilités qui lui sont proposées, afin de construire un bâtiment pour y loger ces différents services, étant alors en location.

Le 11 avril 1833, le Conseil examine et délibère sur les plans proposés pour la construction de l'école, ainsi que sur les moyens de fournir à la dépense. Il adopte ceux établis par Lequin frères, entrepreneurs de bâtiments, et exprime le désir que les travaux soient exécutés par eux-mêmes. Le Conseil d'Etat ayant alloué une somme pour cet établissement, il reste alors à la commune de trouver 13.600 florins pour parfaire le montant, dont le total s'élèvera à 38.600 florins. La municipalité se propose de demander au Conseil d'Etat l'avance de cette somme, pour être remboursée successivement « au moyen d'une addition de quatre sols par florin, à la contribution foncière et bâtie de la Commune » jusqu'au remboursement total du prêt.

Un autre mode de financement est envisagé, soit en prenant cette somme « sur le Compte de dépôt de la commune à la chambre des comptes, et qu'elle sera remplacée en partie par une addition de trois sols par florin sur les contributions foncière et bâtie, que le Conseil vote pour dix années, en remplacement de celle pour la fromagerie qui finit cette année ».

Le 12 mars 1835, le maire consulte le Conseil « Sur le plan d'un clocher, dont le devis, Sans la couleur, et moins la cloche, S'élèverait à Six cent Septante un florins et huit Sols ».

Le Conseil se range à l'avis de l'inspecteur des travaux publics « qu'un tel clocher Serait un Sujet de gouttières, de Soins et d'entretien continuels; le conseil ajoute que cette construction lui paraît d'un volume peu proportionné au bâtiment d'école, que la dépense en Serait trop considérable en égard aux fonds offerts, et votés pour cet objet le dix neuf Septembre dernier, il arrête que la Cloche de l'école Sera placée entre deux montans en fer appuyés par des consoles, réunis au fait par une traverse aussi en fer qui pourra être recouverte d'une petite toiture en tôle, pour abriter la charnière de la Cloche ».

La construction de l'école se fit dans un temps relativement court, non sans causer des soucis à la municipalité du Grand-Saconnex, et, le 3 juillet 1836¹, le maire recevait le serment des membres du Conseil « pour la première fois en la salle municipale du bâtiment de l'école ».

En 1928, des membres du Conseil se plaignaient du mauvais état des bâtiments scolaires et de leur mobilier. Il faut signaler que les bâtiments précédents avaient été construits en 1836 pour remplacer des locaux disséminés ou en location qui tenaient lieu d'école.

M. John Wolf, maire d'une commune de onze cents habitants, fait procéder aux améliorations souhaitées. Ce n'est manifestement pas suffisant car le chef du Département de l'Instruction Publique, M. Paul Lachenal, visitant les classes de la Commune en mars 1931, conclut à la nécessité et à l'urgence de doter le Grand-Saconnex d'un nouveau bâtiment. Il va même jusqu'à suggérer une subvention cantonale de 60% du coût des travaux. Les autorités saconnésiennes rappelleront souvent ce chiffre, mais en vain, seulement 40% seront finalement accordés.

En 1931, M. F. Lehmann, ayant succédé à M. Wolf, décédé en juillet 1930, a mis sur pied un concours réunissant sept architectes pour voir quelle sera l'allure du futur bâtiment scolaire. Le résultat n'enthousiasma personne et un second concours fut organisé, qui désigna M. Metzger comme lauréat avec un projet portant le nom de « Prévoyance ». Les plans sont approuvés le 23 novembre 1931 et le devis de 380.000.- F. est envoyé au Conseil d'Etat pour obtenir





Inauguration de l'Ecole Place, 8 septembre 1935

l'indispensable appui financier pour une commune dont la totalité du budget ne se monte qu'à 47.000.— F.

Les magistrats cantonaux trouvent le projet trop ambitieux et demandent de diminuer le volume du bâtiment. Entre temps, toutes les cessions et échanges de terrains sont effectués entre la municipalité et MM. Laurent et Sarasin afin que la parcelle soit disponible. Le Conseil d'Etat ne veut alors plus rien savoir du projet de la Commune! Il ne donne plus de nouvelle pendant huit mois lors de l'année 1932, tergiverse et exige de nouveaux plan; la Commune adopte une variante A en mai 1933 et prépare le financement du projet. Le Conseil d'Etat, lui, préfère la variante B et subventionne ce projet qui est tout naturellement adopté à l'unanimité du Conseil Municipal, le 26 juin. Le budget de 1935 a passé à 49.000.— F. et le devis pour l'école à 295.000.— F. Après de longues discussions, la subvention cantonale sera fixée à 110.000.— F.

On discutera encore de la forme du toit: plat, à deux pans ou à quatre pans, cela ne rappelle-t-il pas les controverses surgies en 1991 à propos de l'école du Village?



Avant l'école, il y avait une mare, asséchée en 1932.

La délibération décidant de la construction de l'école est adoptée à l'unanimité le 31 mai 1934 et un emprunt de 180.000.— F., au taux de 4,5% à amortir en 25 ans est souscrit. Comme le chômage sévissait fortement à cette époque, le Conseil veillera à ce que la main d'œuvre pour les travaux soit fournie par des ouvriers du pays, les chômeurs ayant la priorité.

Une soute à charbon est prévue pour assurer le chauffage du bâtiment si le mazout venait à manquer ; l'époque était incertaine. En juin 1935, alors qu'un comité des fêtes est en plein travail pour les festivités de l'inauguration, la Commune apprend qu'elle recevra une subvention fédérale de 5800.— F. pour équiper sa nouvelle école avec du mobilier entièrement neuf. On délibère pour fixer le salaire du concierge à 150.— F. par mois. Mme Yvonne Vuffray fut choisie parmi huit candidats. Elle a rempli ses fonctions jusqu'en 1977 !

Les travaux ont été rondement menés et les délais bien respectés.

Lors de l'inauguration, le dimanche 8 septembre 1935, le repas est offert pour 2,50 F., Les cartes postales de l'inauguration, souvenirs de fête, se vendaient pour vingt centimes, la mise en service de ce bâtiment fut une fête pour chaque saconnésien.

Un an plus tard, une fois les comptes bouclés avec déjà un dépassement de crédit de 20.000.– F., on constate que l'entretien de l'école coûte cher à cause de l'encaustique nécessaire pour faire briller les sols!

En 1954, l'école Place est trop petite et M. Metzger propose un agrandissement tellement bien intégré à la structure existante, que chacun est persuadé que l'édifice a toujours présenté cet aspect. Les travaux de construction des nouvelles classes sur l'ancienne terrasse, au-dessus de la salle de gym, commencent en février 1955 et sont terminés pour la rentrée des classes en septembre, et ce pour un coût de 185.000.– F.

Un lifting a encore été réalisé en 1983 avec la pose de vitrages insonorisants et de nouvelles peintures à l'intérieur.



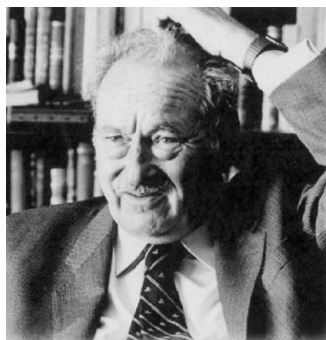
L'Ecole Place en 2000.

On ne présente pas **Alberto Giacometti**, l'un des plus illustres artistes de Suisse, mondialement reconnu. On ne peut ignorer qu'il fit la connaissance, dans un café du centre de Genève, d'une charmante jeune femme en 1943, ce fut le coup de foudre et elle devint son modèle. Après la guerre, il retourne à Paris dans son petit atelier-appartement de la rue Hypolithe Gainon et **Annette Arm**, (1922 – 1993), le rejoignit en 1946 ; ils se marièrent en 1949. Annette Arm était la fille du second maître principal de l'école Place et Alberto Giacometti est venu à plusieurs reprises dans ce bâtiment, chez la concierge, car ses beaux-parents n'appréciaient pas ce génie, trop mal fagotté à leur goût. La Commune du Grand-Saconnex a baptisé une rue au nom de ce grand sculpteur et peintre grison.



Lors de l'inauguration de l'Ecole Place, le 8 septembre 1935, étaient présents plusieurs Conseillers d'Etat, dont **M. Léon Nicole** (1887 – 1965). C'est un homme politique de gauche qui obtint de nombreux mandats : conseiller national pendant 28 ans, député au Grand Conseil durant 29 ans, conseiller municipal et administratif de la commune du Petit-Saconnex. Après les tragiques événements du 9 novembre 1932, (fusillade près de la Plaine de Plainpalais, 13 morts), il fut condamné à six mois de prison et il en sortit pour être élu Conseiller d'Etat, chef du Département de justice et police, de 1933 à 1936.

L'école la Tour fut inaugurée par plusieurs membres du Conseil d'Etat et les autorités communales. Parmi ces VIP, il faut citer **M. André Chavanne**, (1916 – 1990), professeur de physique, syndicaliste et ensuite chef du Département de l'Instruction Publique, de 1961 à 1985. Il mit sur pied ou lança plusieurs réformes (Cycle d'Orientation, collège du soir, école de culture générale et université du troisième âge). Il siégea au Conseil national, à l'Unesco, au CERN et à l'Institut européen. Son nom a été donné aux bâtiments du Collège et Ecole de Commerce tout proches, au Petit-Saconnex, inaugurés en 1993.



les écoles du Grand-Saconnex



A gauche, le pavillon de l'Ecole Place, construit en 1960



Un des deux pavillons construits à la route de Colovrex en 1962.



Locaux sociaux à l'Ancienne-Route, 1975



Jardin d'enfants (1E) du DIP dans les locaux sociaux.

Si en 1950, la commune du Grand-Saconnex ne comptait que 1'492 habitants, dans les années 60, leur nombre a plus que doublé (3'662 habitants), et après la construction des immeubles du quartier La Tour, dans les années 70, non moins de 6'720 habitants sont recensés dans la Commune.

L'accroissement subit et constant de la population de la Commune rend la construction d'une nouvelle école indispensable. Pour accueillir les enfants des nouveaux immeubles de « La Tour », la réalisation d'un groupe scolaire de deux petits bâtiments, ainsi que d'un pavillon avec salle de gymnastique et salle de réunion est jugée nécessaire. Il revient à l'architecte Monsieur Arthur Bugna, renommé pour la remarquable création de la salle communale de Meinier, de réaliser cette construction. Avec ses caractéristiques techniques, notamment l'éclairage naturel bilatéral des classes et les différences de niveaux qui adaptent le bâtiment à la déclivité du sol, le projet de ce groupe scolaire est jugé moderne, plaisant et souriant. Le Département des travaux publics délivre le 21 septembre 1966 l'autorisation de construire pour le premier bâtiment de l'école La Tour, dénommé « pavillon B ».

Il est achevé à temps pour la rentrée scolaire en septembre 1968. Outre les huit salles de classe, quatre classes annexes sont aménagées en salles de travaux manuels, de couture et des maîtres, alors que dans l'espace côté nord-est, un centre médico-social est installé. L'accès des enfants à ce pavillon pose un problème de sécurité. Il est en effet exclu d'emprunter le chemin François Lehmann, qui sera impraticable sur toute sa longueur jusque aux années 1970-71. D'autre part, il n'est pas possible non plus que les enfants empruntent l'embranchement du chemin du Pommier. Le seul cheminement offrant la sécurité voulue pour les enfants en provenance des nouveaux immeubles est le suivant : Chemin Sarasin – Allée des Marronniers et un sentier provisoire, parallèle à l'embranchement du chemin du Pommier. Ce cheminement étant prévu sur une propriété privée, une autorisation pour son aménagement est demandée.

La rentrée des classes s'est effectuée dans de bonnes conditions.

La Commune totalise à ce moment 5'091 habitants et la progression continue. 702 élèves occupent les 31 classes de la Commune. La toute nouvelle école La Tour abrite 9 classes, dont une dans la salle de travaux manuels. Son inauguration est programmée pour le 5 octobre 1968. Sont invités de nombreuses autorités fédérales, cantonales et communales, ainsi que les élèves et toute la population du Grand-Saconnex.

A la fin 1968, les mouvements de terre et la majeure partie des travaux de terrassement pour le 2^e bloc scolaire, appelé «pavillon A », sont terminés. Ce bloc est semblable au premier, hormis quelques changements ne modifiant pas son aspect extérieur. Le mobilier des huit classes, ainsi que les sanitaires sont adaptés aux degrés enfantins, aussi bien que les marches de l'escalier qui ont quelques centimètres de moins. Son sous-sol est équipé d'une salle de rythmique, d'une salle de jeux et d'une salle des maîtres. A la rentrée des classes, en septembre 1970, le pavillon A est opérationnel et occupé par les élèves du nouveau quartier.

Si la construction du groupe scolaire La Tour, a coûté 7'100'000.– F, sa rénovation totale coûtera, près de 40 ans plus tard, 12.680.000.– F.



Les conclusions de deux rapports d'expertise, établis en 1999 et en 2002, sur les éléments en béton armé des façades et des vitrages des cages d'escaliers, ont notamment montré leur réelle dégradation et leur consommation énergétique exagérée. La société XXL Project Sàrl est retenue, pilotée par le bureau d'architectes Duboule, Anderegg et Rinaldi, pour fournir un devis général et détaillé de la rénovation, ainsi que pour sa réalisation.

Au cours de la séance du Conseil municipal du mois de mai 2004, Monsieur Plée, conseiller administratif, informe les conseillers municipaux que la mise aux normes des bâtiments se chiffrait, avant discussion et négociations, à 14'420'000.– F. au lieu des 3'500'000.– F. prévus. Il précise que les trois bâtiments de l'école font partie des 4000 bâtiments d'architecture digne d'intérêts, recensés dans le canton. Il n'y a donc pas possibilité d'intervenir sur l'aspect des façades. L'isolation des bâtiments, devant se faire par l'intérieur, engendre ce coût important. Après examen des différentes rubriques des plans et les réponses aux questions des commissaires, la commission des finances et celle des bâtiments et emplacements communaux décident de proposer au Conseil municipal l'ouverture d'un crédit pour l'étude et la rénovation de l'école La Tour, pour un montant total de 12'508'000.– F.

Il est impératif de démarrer les travaux de rénovation en octobre 2005, afin de pouvoir transférer les élèves du Pavillon « B » de l'école La Tour dans la nouvelle école du Pommier.

Le chantier est impressionnant. Vidé du mobilier fixe, des faux-plafonds, des sanitaires, de l'électricité, des fenêtres et des baies vitrées, le bâtiment est totalement mis à nu. Le couloir de liaison est démonté pour laisser plus de place au préau couvert. 3 cm de béton, rongés par la carbonatation, doivent être coupés sur toute la surface des façades, afin de procéder au traitement de la ferraille rouillée. Seule l'hydro-démolition, avec une pression de près de 2000 bars, arrive au bout de cette tâche. Pour redonner l'aspect original de la façade, comme l'avait demandé le service des monuments et des sites, des plaques spécialement façonnées permettent de couler le

nouveau béton, tout en laissant des traces semblables aux planches de bois.

Rénové, le dernier pavillon est rendu aux enseignants et aux élèves après les vacances d'automne de 2007. L'école La Tour a fière allure avec ses façades gris clair et les stores couleur grenat.

Le Conseil municipal a le plaisir de constater que l'ouvrage répond pleinement aux impératifs éco-biologiques du développement durable et de la santé publique. Le coût final de la rénovation s'élève à 12'680'473.– F. Le faible surcoût de CHF 172'473.– F. (moins de 1.4%) est dû aux travaux supplémentaires liés au chantier, soit les dégâts d'eau causés par l'hydro-démolition et des équipements complémentaires et imprévus.

En septembre 2008, l'école La Tour, totalement rénovée, a soufflé, en silence, ses 40 bougies.



1985, les autorités du Grand-Saconnex décident de construire un nouveau complexe scolaire et Centre de loisirs, afin de remplacer les pavillons provisoires érigés en 1962 et 1964, vétustes et nécessitant d'importants frais d'entretien.

1987, le Conseil municipal vote un crédit de 150.000.– F. pour un concours de projets sur invitation.

1989, le jury, choisi par le Conseil municipal, désigne à l'unanimité le vainqueur, soit le projet «Psyché», architectes Devantery et Lamunière, architectes EPFL, FAS, SIA, collaborateur O Andreotti. En juin, les projets et maquettes sont exposés au public saconnésien.

Novembre 1989, le Conseil municipal vote le crédit d'étude de 550.000.– F. pour la réalisation du projet primé; en même temps, il décide la création d'une commission ad-hoc pour étudier les problèmes liés à sa réalisation.

22 janvier 1992, le Département des Travaux Publics délivre l'autorisation de construire.

1^{er} mai 1992, la Commission ad-hoc du Conseil municipal, approuve à l'unanimité de ses membres, le rapport final avec le montant du coût de réalisation de 13.340.000.– F.

11 mai 1992, le Conseil municipal approuve ce rapport par 12 voix et 7 abstentions.

1^{er} juin 1992, le Conseil municipal vote le crédit de construction par 12 voix pour, 3 voix contre et 5 abstentions. Un référendum est lancé contre cette délibération.

6 décembre 1992, a lieu la votation communale portant sur la délibération du Conseil municipal du 1^{er} juin 1992, en même temps que la votation fédérale sur l'entrée de la Suisse dans l'Europe. Si cette dernière est rejetée, celle de la construction de l'école selon le projet proposé, est acceptée.

18 juin 1993, ouverture du chantier.

15 septembre 1994, bouquet de fin du gros-œuvre.

28 août 1995, remise des locaux, première rentrée scolaire pour l'année 1995-1996. 18 mai 1996, inauguration officielle de l'école et du Centre de loisirs. Le montant total des travaux s'élève à 13.890.000.– F, avec l'acquisition du terrain.



Etudiés dès 1964, les premiers projets pour l'aménagement de la Campagne du Pommier ont conduit en 1991 au déclassement en « Zone de développement » puis à l'adoption, en 1997, d'un plan localisé de quartier « PLQ ».

A la fin de 1998, le terrain a pu être négocié et acquis par la CIA (Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Genève) pour deux tiers et par l'Etat de Genève pour un tiers, pour un montant de trente millions de francs. Sur les 98 000 m² de la parcelle, 24 000 m² sont destinés à une zone d'équipements publics.

Juillet 2000, ouverture des inscriptions au concours jugé en deux tours.

Avril 2001, le premier prix et premier rang sont attribués au projet « Séquence » du bureau AUA, Lorenzo Lotti Architecte. Le jury recommande, à l'unanimité, au Maître de l'ouvrage, l'attribution du mandat d'étude et de réalisation au bureau AUA.



La campagne Gardiol avant les constructions, 1999.

11 juin 2001, présentation du projet au Conseil municipal et au Conseil administratif.

18 juin 2001, votation du crédit d'étude par le Conseil municipal.

3 juillet 2001, le mandat est confié au pool POM/AUA.

Juin-Août 2001, une commission communale ad-hoc est nommée.

6 décembre 2001, démarrage de la construction des logements dans la Campagne du Pommier. Conférence de presse de M. Laurent Moutinot, président du DAEL, et des autorités communales. A cette occasion, un pommier est planté.

7 février 2002, dépose de la demande d'autorisation de construire.



Fondations de l'école du Pommier, 2003.



23 mai 2002, remise du devis général à la Commune.

28 juin 2002, autorisation de construire accordée pour l'ensemble du projet, y compris la piscine couverte (projet non réalisé).

16 septembre 2002, vote du crédit de construction par le Conseil municipal.

Mi-octobre 2002, début du chantier pour la première phase des travaux de la première étape qui comprend : un demi-groupe scolaire, sous-sol du deuxième demi-groupe scolaire, salle de sports et de spectacles, locaux complémentaires, parking souterrain.

Août 2004, fin de la première phase pour la rentrée scolaire.

Décembre 2004, fin de la première étape.

14 mars 2005, mise en exploitation de la Salle du Pommier et de l'Espace Pom'.

30 avril 2005, inauguration officielle des équipements publics et fête populaire.



2003



1952



1977



*1970, avant la construction des derniers immeubles du chemin Lehmann
et de l'école du Pommier.*

Impressum

Réalisation de la Mémoire du Grand-Saconnex

Ont participé à la rédaction : Doris Mottet, Jacky Cretton,
Jean-Claude Mottet, Henri Stengel, en collaboration avec
le groupe des archives.

Renseignements tirés du livre de Eugène-Louis Dumont
« Histoire du Grand-Saconnex » et des plaquettes éditées
par la Commune du Grand-Saconnex.

Conception graphique et mise en page : Blaise Rossellat

Imprimerie du Cachot, Grand-Saconnex
Juin 2009